

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2025
AU GRADE
D'AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE DES
ECOLES MATERNELLE**

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération n° 2007-115 en date du 02/07/2007 portant détermination des « ratios promus/promouvables » après avis du comité technique ;

Vu l'arrêté n° 2021-540 en date du 18/11/2021 adoptant les Lignes Directrices de Gestion après avis du comité technique.

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 :

NOM - PRENOM	GRADE ACTUEL	Date d'effet de la nomination
BORDES Brigitte	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	1 ^{er} janvier 2025
CASTEX Muriel	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	1 ^{er} janvier 2025
DECAP Nathalie	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	1 ^{er} janvier 2025

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 16/12/2024


Le Maire
Jean-Yves DUCLOS

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2025
AU GRADE
D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL**

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération n° 2007-115 en date du 02/07/2007 portant détermination des « ratios promus/promouvables » après avis du comité technique ;

Vu l'arrêté n° 2021-540 en date du 18/11/2021 adoptant les Lignes Directrices de Gestion après avis du comité technique.

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 :

NOM - PRENOM	GRADE ACTUEL	Date d'effet de la nomination
KARAMANIDES Patrick	Agent de maîtrise	1 ^{er} janvier 2025

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 16/12/2024



Le Maire

Jean-Yves DUCLOS

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2025
AU GRADE
D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération n° 2007-115 en date du 02/07/2007 portant détermination des « ratios promus/promouvables » après avis du comité technique ;

Vu l'arrêté n° 2021-540 en date du 18/11/2021 adoptant les Lignes Directrices de Gestion après avis du comité technique.

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 :

NOM - PRENOM	GRADE ACTUEL	Date d'effet de la nomination
ALAZET Éric	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} janvier 2025
VIGNARD René Marc	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} janvier 2025

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 16/12/2024

Le Maire

Jean-Yves DUCLOS

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2025
AU GRADE
D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération n° 2007-115 en date du 02/07/2007 portant détermination des « ratios promus/promouvables » après avis du comité technique ;

Vu l'arrêté n° 2021-540 en date du 18/11/2021 adoptant les Lignes Directrices de Gestion après avis du comité technique.

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 :

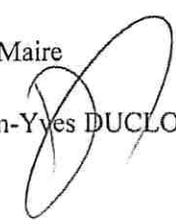
NOM - PRENOM	GRADE ACTUEL	Date d'effet de la nomination
GALES Stéphanie	Adjoint technique	1 ^{er} janvier 2025

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 16/12/2024

Le Maire

Jean-Yves DUCLOS



**ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2025
AU GRADE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération n° 2007-115 en date du 02/07/2007 portant détermination des « ratios promus/promouvables » après avis du comité technique ;

Vu l'arrêté n° 2021-540 en date du 18/11/2021 adoptant les Lignes Directrices de Gestion après avis du comité technique.

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 :

NOM - PRENOM	GRADE ACTUEL	Date d'effet de la nomination
BEGUIN Guillaume	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} janvier 2025
CABARE Christelle	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} janvier 2025

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 16/12/2024

Le Maire

Jean-Yves DUCLOS

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2025
AU GRADE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération n° 2007-115 en date du 02/07/2007 portant détermination des « ratios promus/promouvables » après avis du comité technique ;

Vu l'arrêté n° 2021-540 en date du 18/11/2021 adoptant les Lignes Directrices de Gestion après avis du comité technique.

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 :

NOM - PRENOM	GRADE ACTUEL	Date d'effet de la nomination
ARCE Marie	Adjoint administratif	1 ^{er} janvier 2025
SERRAR Nadège	Adjoint administratif	1 ^{er} janvier 2025

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 16/12/2024

Le Maire

Jean-Yves DUCLOS

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2025
AU GRADE
DE REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération n° 2007-115 en date du 02/07/2007 portant détermination des « ratios promus/promouvables » après avis du comité technique ;

Vu l'arrêté n° 2021-540 en date du 18/11/2021 adoptant les Lignes Directrices de Gestion après avis du comité technique.

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 :

NOM - PRENOM	GRADE ACTUEL	Examen professionnel satisfait le :	Date d'effet de la nomination
DEDIEU Annick	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		1 ^{er} janvier 2025
VALLOT Coralie	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	12/12/2024	1 ^{er} janvier 2025

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 16/12/2024

Le Maire

Jean-Yves DUCLOS



VILLE DE SAINT-GAUDENS
Haute-Garonne

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2025
AU GRADE
DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération n° 2007-115 en date du 02/07/2007 portant détermination des « ratios promus/promouvables » après avis du comité technique ;

Vu l'arrêté n° 2021-540 en date du 18/11/2021 adoptant les Lignes Directrices de Gestion après avis du comité technique.

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 :

NOM - PRENOM	GRADE ACTUEL	Date d'effet de la nomination
CHOMPRET Sébastien	Technicien	1 ^{er} janvier 2025

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 16/12/2024

Le Maire

Jean-Yves DUCLOS

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT 2025
AU GRADE
DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Le Maire de Saint-Gaudens,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,

Vu la délibération n° 2007-115 en date du 02/07/2007 portant détermination des « ratios promus/promouvables » après avis du comité technique ;

Vu l'arrêté n° 2021-540 en date du 18/11/2021 adoptant les Lignes Directrices de Gestion après avis du comité technique.

ARRETE

ARTICLE 1 - Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 :

NOM - PRENOM	GRADE ACTUEL	Date d'effet de la nomination
DULAC Arnaud	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} janvier 2025

ARTICLE 2 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 16/12/2024

Le Maire

Jean-Yves DUCLOS